

**Décision modificative  
Élections du 18 mars 2014  
Collège : usagers**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD**

Vu la décision du 21 mars 2014 proclamant les résultats au collège des usagers de la commission de la formation et de la vie universitaire « section Sciences et Technologie » ;

**DECIDE**

**Article 1er** : A l'article 1 de la décision proclamant élues au collège des usagers de la commission de la formation et de la vie universitaire « section Sciences et Technologie », il fallait lire :

Titulaires	Suppléants
LAGET Baptiste	DELABARRE Margot
CONTAL Alice	BLOCH Jason
JOULIN Fabien	SAVILOV Anna
NDRIASY Valiarisoa Sarah	HEEMS Kévin
LIN Jérôme	BRYANT Mathilde
SOUSTELLE Marie	NEUMANN Quentin
VINCENT DIT MAHAUT Jeremy	BOUCHER Lucia
SAFWAT Véronia	VINARNICK Nicolas

**A lieu de :**

Titulaires	Suppléants
LAGET Baptiste	DELABARRE Margot
CONTAL Alice	BLOCH Jason
JOULIN Fabien	SAVILOV Anna
NDRIASY Valiarisoa Sarah	HEEM Kévin
LIN Jérôme	NEUMANN Quentin
SOUSTELLE Marie	BOUCHER Lucia
VINCENT DIT MAHAUT Jeremy	PARADIS Maxime
SAFWAT Véronia	VINARNICK Nicolas

**Article 2** : La directrice générale des services de l'Université Paris-Sud est chargée de l'exécution de la présente décision.

Les réclamations ou contestations relatives à la préparation, au déroulement des opérations de vote ainsi qu'à la proclamation des résultats devront être déposées au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats devant la Commission de Contrôle des Opérations Electorales (Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de saint Cloud 78011 VERSAILLES).

Fait à Orsay, le

  
UNIVERSITÉ  
PARIS  
SUD  
PRESIDENCE  
Bâtiment 300  
91190 ORSAY Cedex  
Professeur Jacques BITTOUN